



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

résultat des élections en Corse

Question au Gouvernement n° 402

Texte de la question

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS EN CORSE

M. le président. La parole est à M. Jean-Jacques Ferrara, pour le groupe Les Républicains.

M. Fabien Di Filippo. Ça va être autre chose !

M. Jean-Jacques Ferrara. Merci, monsieur le président, de me laisser la possibilité de m'exprimer en tant qu'élu corse, avec mes trois autres collègues. Dimanche dernier, en effet, la Corse était appelée aux urnes pour élire les soixante-trois conseillers de la nouvelle collectivité unique scellant la fusion de l'actuelle collectivité territoriale et des deux conseils départementaux.

Les résultats appellent au moins trois constats : la victoire franche de la majorité territoriale sortante, qui a obtenu quarante-et-un sièges sur soixante-trois en mobilisant sa base électorale et en l'élargissant ; la défaite des partis traditionnels, issus de ma famille politique comme de la majorité présidentielle, et l'absence de représentant des deux autres ; un taux d'abstention record frôlant 50 % et atteignant même des pics de près de 70 % dans certains quartiers sensibles d'Ajaccio et de Bastia.

Ainsi, les propositions des partis traditionnels ne fédèrent plus et la moitié du corps électoral ne se reconnaît pas dans l'offre politique, toutes tendances confondues ; elle ne se déplace plus pour voter dans notre île, connue jusqu'à présent pour la passion qu'y suscite le débat politique. Ce désintérêt pour l'action publique et ceux qui l'incarnent, plus net dans certains quartiers défavorisés, est la marque d'une fracture qui ne fait que s'accroître.

Monsieur le Premier ministre, le suffrage universel est l'un des piliers de notre démocratie, comme l'égalité entre les citoyens et l'équité entre les territoires de la République. Ces piliers assurent la cohésion de notre pays. Ne pensez-vous pas que ce triste constat préfigure ce qui se produira demain dans d'autres régions de France continentale, confrontées aux mêmes difficultés en matière d'emploi, de logement ou d'accès aux soins et aux services ?

Ces problèmes sont plus aigus en Corse en raison de son insularité, de sa démographie et de sa réalité économique, mais ils peuvent le devenir demain sur le continent. Pour pallier ces carences, la Corse s'apprête à expérimenter une nouvelle organisation institutionnelle. Elle doit réussir afin de garantir un avenir meilleur à la Corse ainsi qu'à sa population et de faire en sorte que cette expérience serve aux autres régions françaises. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Fabien Di Filippo. La question s'adresse au Premier ministre !

M. Marc Le Fur. Entendons donc le médiateur !

Mme Jacqueline Gourault, ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, vous venez de rappeler la mise en place d'une nouvelle collectivité territoriale en Corse à l'issue du scrutin tenu dimanche dernier. Soixante-trois élus composent la nouvelle Assemblée de Corse.

M. Fabien Di Filippo. Le Premier ministre l'a déjà dit !

Mme Jacqueline Gourault, ministre . Je félicite à mon tour tous ceux qui ont organisé les élections en Corse, tant les agents des collectivités locales que ceux de l'État. Bien entendu, je félicite également les élus de la nouvelle collectivité.

M. Christian Hutin. Il reste 59 secondes !

Mme Jacqueline Gourault, ministre . J'indique, dans la continuité des propos que vient de tenir M. le Premier ministre à l'instant et dans le cadre de la mission qu'il m'a confiée en accord avec le Président de la République, mon entière disponibilité pour travailler avec tous les élus de Corse et recevoir les futurs responsables de la collectivité de Corse. Compte tenu de l'organisation particulière de celle-ci, cette invitation s'adresse naturellement au futur président de l'exécutif et de l'Assemblée de Corse.

J'ai déjà travaillé avec vous, messieurs les députés de Corse, aux côtés de Gérard Darmanin, à la préparation du budget de la future collectivité locale. Nous avons eu des relations et un dialogue très constructifs.

M. Christian Hutin. Plus que 17 secondes ! (*Protestations sur quelques bancs du groupe REM.*)

Mme Jacqueline Gourault, ministre . Je continuerai à travailler – vous connaissez mon attachement aux collectivités locales – afin que la nouvelle collectivité de Corse puisse exercer pleinement ses compétences. La réussite est indispensable, pour l'efficacité des politiques publiques comme pour le développement économique et social de la Corse. (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur plusieurs bancs du groupe REM.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Ferrara](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 402

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Intérieur (Mme la ministre auprès du ministre d'État)

Ministère attributaire : Intérieur (Mme la ministre auprès du ministre d'État)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 décembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 décembre 2017](#)